

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 5 février 2024 à 19 h 30 au sous-sol du 75, rue Principale.

Présences :

M.	Pierre Bossé, maire
MME	Vicky Ouellet, conseillère # 3 Josée Sirois, conseillère # 6
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1 Serge Demers, conseiller # 2 Luc Sirois, conseiller # 4 Simon Bois, conseiller # 5

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

28-24

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a reçu une copie par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 23.1 Pompe hydraulique niveleuse
- 23.2 Loisirs
- 23.3 Plan de mesures d'urgence

Et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2024
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 janvier 2024
- 5. Comptes
- 6. Correspondance
- 7. Rapport de l'application du Règlement de la Gestion contractuelle 2023
- 8. Paiement partie de la retenue – Travaux Loisirs
- 9. Assurance Loisirs – Valeur du bâtiment assuré
- 10. Vente pour taxes 2021 Re : annulation du compte de 2022
- 11. Premiers répondants
- 12. Feu vert clignotant – Renouvellement des certificats d'autorisation
- 13. Employé aux travaux publics (fin de la période de probation le 30-01-2024) prolongation 1 mois
- 14. Camp de jour – Tarification 2024
- 15. Instructeur de la MRC pour formation pompier
- 16. École secondaire Vallée-des-Lacs - Demande commandite Voyage
- 17. Demande du déboursé de l'aide – Garage Éric Rioux
- 18. Demande de commandite de RALDA – Drag
- 19. 30^e Quillethon Lorraine Ouellet-Castonguay du 10 au 18 février 2024
- 20. Bilan de la stratégie d'économie d'eau potable 2022
- 21. RPA – Informations
- 22. Demande CDL – Projet église (retour compte de taxes)
- 23. Affaires nouvelles
Période de questions
- 24. Clôture de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

29-24

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 10 JANVIER 2024

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par la conseillère Madame Josée Sirois

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2024 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30-24 4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 16 JANVIER 2024**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 janvier 2024 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

31-24 5. **COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

SALAIRES		<u>34 461.51 \$</u>
Chèque # 16673 à 16718	Chèques de la liste des comptes du 10 janvier 2024	
Chèque # 16719 Poste Canada	10 rouleaux de timbres	1 057.77 \$
Chèque # 16720-1 Cogéco	Bureau Municipal	107.19 \$
Chèque # 16720-2 Cogéco	Chalet 1	100.61 \$
Chèque # 16720-3 Cogéco	Chalet 2	31.68 \$
Chèque # 16720-4 Cogéco	Loisirs	135.11 \$
Chèque # 16720-5 Cogéco	Alarme Égout 2a Bélanger	34.24 \$
Chèque # 16720-6 Cogéco	Garage	100.98 \$
Chèque # 16720-7 Cogéco	Pavillon	48.93 \$
Chèque # 16720-8 Cogéco	Alarme Égout 27 principale	28.68 \$
Chèque # 16721 Shaw Direct	Câble Chalet	95.42 \$
Chèque # 16722 Hydro Québec	Éclairage Public	193.06 \$
Chèque # 16723 Services M. Gagné inc	Réso 09-24 Achat niveleuse John Deere 1/2	45 990.00 \$
Chèque # 16724 Réseau Biblio du BSL	Cotisation Annuelle 2024-2025	3 350.20 \$
Chèque # 16725 Bibliothèque Municipale	Demande de déboursé	3 000.00 \$
Chèque # 16726 Immatriculation	John Deere 2009 modèle 8706	142.80 \$
Chèque # 16727 Remb. Petite caisse	Déplacement Julien et timbre	167.45 \$
Chèque # 16728 Matthieu Roy	Réso 257-23 Contrat Loisirs 2/4	2 592.00 \$
Chèque # 16729 Caron Yves	Réso 158-23 Remb. frais cellulaire 01 à 06-2024 (1/2)	150.00 \$
Chèque # 16730 Revenu Québec	Déclaration taxe sur l'hébergement oct./nov./déc. 2023	97.60 \$
Chèque # 16731 Revenu Québec	Remise Provinciale (employeur)	3 870.20 \$
Chèque # 16732 Revenu Canada	Remise Fédérale (employeur)	578.73 \$
Chèque # 16733 Revenu Québec	PPA septembre	904.70 \$
Chèque # 16734 Pauline Beaulieu	Réso 292-21 Entretien Parc Natur'Ailes 1 / 12	118.08 \$
Chèque # 16735-1 Hydro Québec	Égout	163.24 \$
Chèque # 16735-2 Hydro Québec	Municipalité	1 133.32 \$
Chèque # 16735-3 Hydro Québec	Édifice Municipal	2 013.68 \$
Chèque # 16735-4 Hydro Québec	Pavillon	1 445.17 \$
Chèque # 16735-5 Hydro Québec	Parc Natur'Ailes	662.64 \$
Chèque # 16735-6 Hydro Québec	Centre des Loisirs	1 321.95 \$
Chèque # 16735-7 Hydro Québec	Aqueduc	954.39 \$
Chèque # 16735-8 Hydro Québec	Pompe Égout	529.15 \$
Chèque # 16735-9 Hydro Québec	Caserne - Voirie	3 132.58 \$
Fond d'action	Cotisation de l'employeur 23-12-2023 au 20-01-2024	2 546.75 \$
Visa		901.04 \$
	Total	<u>77 699.34 \$</u>

COMPTES À PAYER

1 Alcide Ouellet et fils inc.	Switch tracteur trottoir	205.43 \$
2 Ass. Directeurs Municipaux	Cotisation membre régulier renouvellement	1 054.13 \$
3 Auto parts plus	Sterling, compresseur pompier, chaufferette, rallonge lumière,	1 201.10 \$
4 Automatisation d'amours inc.	Vérification et rapport 1H	774.93 \$
5 Aux 4 vents	Jardinières de ville Réso 20-24	2 509.90 \$
6 Belzile Auto Squatec inc.	Essence Pick-Up, Diesel	370.25 \$
7 Jonathan Leblanc-Breault	Formation ONU RDL Repas	145.85 \$
8 Buropro Citation	Copies Mono, numérisations et copies couleur, papier lettre	946.97 \$
9 Caron Yves	Formation ONU RDL déplacement	216.00 \$
10 Carrefour du camion RDL	Sterling, moteur et machinerie	973.41 \$
11 Caureq	Répartition incendie annuelle	227.25 \$
12 Cubex LTD	Réparation machinerie	309.54 \$
13 Dubé Gérald	Repas et Déplacement MDO	86.53 \$
14 Electrod inc.	Entretien lumière de rues	656.79 \$
15 Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	5.00 \$
16 FQM assurances	Niveleuse 2009	587.51 \$
17 Gallant Cindy	Déplacement dépôt Squatec	16.00 \$
18 Garage Eric Rioux	Filtre huile et globe 1156	24.95 \$
19 Mack Ste-Foy	Balance fact. précédente et rép. camion 445	1 179.84 \$
20 Macpek inc.	Radio, Antenne et support, prise allume cig. Camion pompier	968.30 \$
21 Magasin Coop Squatec	Panneau Kiosque plage	175.22 \$

22	Martin & Levesque inc.	Transport chargé au client	17.25 \$
23	Les matériaux du Lac	Salle, plage, pavillon, loisirs, garage, caserne	395.40 \$
24	Mécanique Francis Bouchard inc.	Essence Pick-Up, Diesel	240.00 \$
25	MRC de Témiscouata	Quote-Part MRC 2024 Réso 14-24	24 155.98 \$
26	Municipalité de Sainte-Rita	Cotisation Combeq	94.86 \$
27	Municipalité de Biencourt	Intervention du 19 déc. 2023	229.38 \$
28	La buanderie RDL Itée	Boite à serviette et rouleaux	117.85 \$
29	Pétroles JMB	Diesel	9 676.80 \$
30	Pieces d'autos Rimouski inc.	Jeu de 4 barres levier	73.57 \$
31	Purolator inc.	Analyse d'eau et Égout	11.51 \$
32	Raysource	Réso 254-23 Étagères « Smartshelf »	5 461.31 \$
33	Réal Huot inc.	Aqueduc	106.28 \$
34	Régie intermunicipale des déchets	Ordure et recyclage 1 / 12	6 917.87 \$
35	Samson Électrique inc.	Plage, garage, caserne	696.11 \$
36	Sécurité Medic	Réso 306-20 Gant et bottes Yves, Chienne de travail	586.65
37	TR3E experts conseils inc.	Réso 293-22 et 43-23 Centre des Loisirs	4656.49
38	Wolters Kluwer Québec Ltée	Abonnement 01-01-24 au 31-12-24	1382.85
		TOTAL COMPTES À PAYER	<u>67 455.06 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. CORRESPONDANCE

1. Reçu l'information que le seuil d'appel d'offres public est de 133 800 \$ depuis décembre 2023.
2. Reçu courriel du Ministère des Transports nous informant que des travaux de nettoyage et balayage doivent être faits sur les ponts de la route du Rang Bédard et sur celui du Petit-3^e rang est. Le contremaître en a été informé.
3. Reçu du CISSS un remboursement de 1 095.11 \$ pour la formation Premiers répondants.
4. Reçu lettres (3) du MAMH concernant nos demandes au Volet 4, qu'étant donné le très grand nombre de projets le MAMH ne dispose plus des fonds nécessaires pour le financement de nouvelles initiatives et qu'il ne peut donner suite à nos demandes projets.
5. Reçu information du MAMH que la date du dépôt des États financiers 2023 est reporté du 15 mai au 15 juin 2024.
6. Reçu de EXSO un chèque de 255.42 \$ comme redevance pour service de la borne de recharge pour la période du 01-10-2021 au 30-09-2023 (2 ans).
7. Revenu Québec nous informe que depuis le 1^{er} janvier 2024 obligation de leur transmettre par voie électronique : si plus de 5 relevés, déclaration TPS TVQ et la déclaration des revenus.
8. Reçu de la MRC un document expliquant les types d'autorisation, lavage journalier,
9. Reçu par courriel une demande de la Maison des Jeunes, à l'effet de ne pas envoyer trop de neige sur le skatepark, car il sera inauguré. D'envoyer la neige sur le jardin.

32-24 7. RAPPORT DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE LA GESTION CONTRACTUELLE 2023

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le dépôt du rapport annuel 2023 de l'application du règlement de gestion contractuelle # 165-20 tel que requis au Code municipal.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

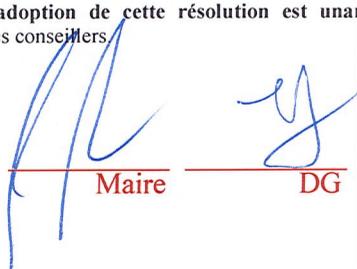
33-24 8. PAIEMENT PARTIE DE LA RETENUE – TRAVAUX LOISIRS

Facture # 409 de 10 % pour fin des travaux Loisirs par Construction Étienne Leblanc-Breault moins 3 000 \$ pour gouttières et peinture de 3 portes. Total de 25 450 \$ + taxes = 29 261.14 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'acquitter la facture et un suivi sera fait un printemps et une attestation des travaux finales sera demandée à l'entrepreneur pour répondre à la demande de nos assurances.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Maire DG

- 34-24 9. **ASSURANCE LOISIRS – VALEUR DU BÂTIMENT ASSURÉ**
Présentement assuré à 285 151 \$ le bâtiment et le contenu à 91 182 \$ = 376 333 \$.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles avise les assurances de maintenir la valeur présente d'assurance pour le Centre des Loisirs.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 35-24 10. **VENTE POUR TAXES 2021 – ANNULATION DU COMPTE DE 2022**
Le 24 janvier 2024 avons reçu de la Cour supérieure dans le dossier de la succession de François Gamache l'état de collocation. À cette fin la municipalité recevra un montant de 739.12 \$ couvrant les taxes 2021 (décès). Les taxes de 2022 demeureront impayées.
Pour les taxes 2023 le nouvel acheteur les a acquittées.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annule le compte de taxes # 42 de l'année 2022 du matricule F 1415-87-4818 au montant de 650.25 \$ et qu'elle radie les intérêts afférents de 232.90 \$ et annule aussi la facture # 3185 de pénalité de 20 \$ de cette même année.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 36-24 11. **PREMIERS RÉPONDANTS**
Pour être assuré comme premiers répondants nos pompiers doivent avoir la couverture « Pompiers et premiers répondants » ce que la municipalité paie déjà pour la protection E au coût de 750 \$/année (100 000 \$ perte accidentelle incluant le décès).
Le Centre intégré de santé (CISSS) nous demande nos commentaires concernant l'entente à intervenir ainsi que la date prévue de mise en service.
Dans l'entente Point3.1.2 St-Guy est inscrit dans notre territoire, le service de PR doit être en service 24/24 sur l'ensemble du territoire.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles signe l'entente de premiers répondants en retirant de l'entente la municipalité de Saint-Guy.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 37-24 12. **FEU VERT CLIGNOTANT – RENOUELEMENT DES CERTIFICATS D'AUTORISATION**
La SAAQ administrait les autorisations pour l'utilisation du feu vert clignotant mais le 6 décembre 2023, la loi a été modifié :
3. L'article 3 de ce règlement est modifié :
1° par le remplacement de « la Société » et de « un certificat d'autorisation » par, respectivement, « l'autorité municipale » et « le certificat d'autorisation qui est prévu à l'annexe 1. »;
La SAAQ nous a envoyé la liste de nos pompiers : Yves Caron, Richard Duchesne, Jonathan Leblanc-Breault et André-Bruno Rodrigue (à renouveler)
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle les certificats des 4 pompiers en même temps, ils seront donc valides au 15 septembre qui suit la 2^e année de la date de sa délivrance.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 38-24 13. **EMPLOYÉ TRAVAUX PUBLICS – FIN PROBATION**
M. Gilles Beaulieu (fin de la période de probation le 30-01-2024).
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prolonge la période de probation de M. Gilles Beaulieu jusqu'à la fin de l'hiver fin mars 2024.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

39-24

14. CAMP DE JOUR – TARIFICATION 2024

Comme en 2023 il y a eu plus de 30 inscriptions ce qui a obligé la municipalité à engager une 3^e animatrice, malgré le fait qu'à chaque jour il y avait environ 20 enfants ou moins, ce que 2 animatrices auraient pu gérer.

Cette année un maximum de 20 enfants sera admis au camp de jour.

La municipalité a pris une décision afin de faire respecter les inscriptions et qu'elles soient prises au sérieux.

L'annonce du moment des inscriptions sera faite par envoi collectif à toute la population.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe pour l'été 2024, au Camp de jour, un tarif de 100 \$ / enfant pour la saison pour les résidents et 200 \$ / enfant / saison pour les non-résidents incluant le service de garde de 8 h à 9 h Am et de 16 h à 17 h Pm.

Sorties aux frais des parents.

Inscriptions payables immédiatement lors de l'inscription au bureau municipal en chèque ou en argent.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

40-24

15. INSTRUCTEUR DE LA MRC POUR FORMATION POMPIER

M. Gérald Dubé instructeur pour l'ÉNPQ a fourni une formation auto-sauvetage.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entérine le paiement de son salaire à 60 \$ /heure tel que demandé par M. Dubé.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

41-24

16. ÉCOLE SECONDAIRE VALLÉE-DES-LACS – DEMANDE COMMANDITE VOYAGE, ...

Lettre de l'École

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 150 \$, chèque au nom de l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs pour le financement des projets des finissants (album, voyage, graduation).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

42-24

17. DEMANDE DU DÉBOURSÉ DE L'AIDE – GARAGE ÉRIC RIOUX

Reçu courriel d'Éric Rioux nous demandant le paiement de 10 000 \$ (aide accordée par la résolution 262-23) car l'équipement de lift pour voiture électrique a été installé depuis le 12 janvier.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de faire le déboursé de l'aide autorisé, soit un chèque de 10 000 \$ au Garage Éric Rioux pour leur projet de réparation de véhicules électriques.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.


Maire


DG

43-24 18. **DEMANDE DE COMMANDITE RALDA - DRAG**

M. Carl Lévesque est venu porter au bureau vendredi le 19 janvier une lettre de demande de commandite au nom de RALDA pour le DRAG.

RALDA a comme administrateur M. Claude Breault, secrétaire, Frédéric Dubé, président, Carl Lévesque, vice-président et Éric Rioux, administrateur.

La municipalité fournit gratuitement le Pavillon, le permis d'alcool, du gravier, le temps des employés et 500 photocopies de billets de partage, ...

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 500 \$, chèque au nom de Regroupement pour l'avenir de Lac-des-Aigles – RALDA pour la tenue du DRAG 2024 prévu le 10 février.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

44-24 19. **30^e QUILLETHON LORRAINE OUELLET-CASTONGUAY DU 10 AU 18 FÉVRIER 2024**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Simon Bois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles participe à l'activité du 30^e Quillethon Lorraine Ouellet Castonguay du 10 au 18 février prochain pour le financement de l'organisme Ligne de Vie du Témiscouata. Soit le conseiller M. Michel Dubé et lui rembourse 50 \$ pour 2024.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

45-24 20. **BILAN DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2022**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du formulaire de l'usage de l'eau 2022 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation après leur analyse.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

21. **RPA – INFORMATION**

Sujet remis à un séance ultérieure.

22. **DEMANDE DU CDL – PROJET ÉGLISE (RETOUR COMPTE DE TAXES)**

Sujet remis à un séance ultérieure.

23. **AFFAIRES NOUVELLES**

46-24 23.1 **POMPE HYDRAULIQUE NIVELEUSE**

Reçu offre pour une pompe hydraulique étant donné que le « casing » de la pompe de la niveleuse s'est brisé.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre pour une pompe neuve au coût de 8 800 \$ + taxes afférentes.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23.2 LOISIRS

Informations de la conseillère Mme Vicky Ouellet à l'effet qu'aux Loisirs il n'y a aucun ustensile, ni vaisselle, tasses, ... Une demande sera faite au Club de l'Âge d'or.

Ni aucun jeux, poches, cartes, ... Peut-être l'hiver prendre les jeux au Pavillon et les rapporter pour le Camp de jour.

Chaises gratuites à récupérer pour remplacer les chaises présentes très vieilles.

Et nouvelle rampe à réparer.

23.3 PLAN DE MESURES D'URGENCE

La conseillère Mme Josée Sirois a participé au Colloque de l'APEQ sur le Plan de mesures d'urgence et veut conscientiser tous les membres du conseil, intervenants, employés de l'importance que notre Plan soit à jour (nouveaux élus, et risques, ...).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à poser leurs questions.

Un contribuable demande à quoi est due la hausse des taxes. Le maire explique le coût de la vie, salaires, entretien machinerie, ...

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 31-24, 33-24, 41-24, 42-24, 43-24, 44-24 et 46-24.



Francine Beaulieu, directrice générale

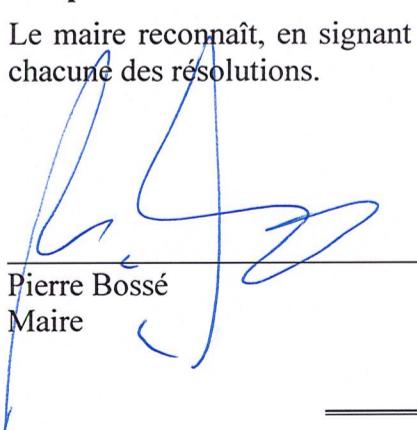
47-24

24. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale